



## RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

*Le Président*

*Député européen*

**Monsieur Jean Pierre TUVERI  
Maire de Saint Tropez  
Hôtel de Ville  
BP 161  
83992 SAINT TROPEZ CEDEX**

RM/SCOUR-A18-16911

Marseille, le 20 AOUT 2018

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu me transmettre pour avis, le dossier d'abrogation partielle du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Tropez parcelle BA 442, par courrier reçu le 31 juillet 2018.

Soucieux d'accompagner au mieux votre démarche, j'ai aussitôt saisi la Délégation connaissance, planification, transversalité afin qu'elle en prenne connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE DE SAINT-TROPEZ					
Courrier "à livrer"					
Le	23 AOUT 2018				
N°	89242				
Gestionnaire :	DUA				
Copie :	<table border="1"><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr></table>				

**Renaud MUSELIER**

